

CHAMPFROMIER - CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du vendredi 16 juin 2023, à 18 H 00, sous la présidence de M. Jacques VIALON, Maire.

Présents : Mmes, Ms Jacques VIALON, Maire ; Gilles FAVRE, Jean-Charles TODSCHINI, Maryvonne ETALLAZ, Adjointes ; Christine MARTIN, Carole PERRIER, Jérémy BERTEAUX, Gwendoline MILET, Aurélie BERNASCONI, Éric VALMAS, Conseillers.

Absent(e)s représenté(e)s : Yoann FALABREGUE par Éric VALMAS, Béatrice EGRAZ par Jacques VIALON, Robin ZARUCCHI par Jérémy BERTEAUX.

Absente excusée : Stéphanie BEIN.

Mme Aurélie BERNASCONI a été élue secrétaire de séance.

Compte-rendu des délégations du Maire

Dans le cadre de la délégation que le Conseil Municipal a consentie, le Maire rend compte des affaires qu'il a traitées :

- Réalisation d'un prêt de 150 000 € auprès de la Banque Postale pour le financement d'investissements prévus au budget général 2023.
- Marché public travaux accessibilité du bâtiment mairie-école – attribution des lots :
 - Attribution du lot n°3 (Menuiseries extérieures-serrurerie) à l'entreprise L'ATELIER DE PIERROT pour un montant de 23 175,08 € HT.
 - Attribution du lot n°4 (Menuiseries bois) à l'entreprise NINET GAVIN pour un montant de 38 334,50 € HT ;
- Marché public travaux accessibilité du bâtiment mairie-école / avenant n°1
 - Acceptation de l'avenant n°1 du lot n°7 pour l'entreprise TECH'ELEC pour un montant de 5 633,29 € HT ;
 - Acceptation de l'avenant n°1 du lot n° 6 pour l'entreprise LANCIA pour un montant de 1 459,71 € HT ;
 - Acceptation de l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre pour ATELIER B pour un montant de 17 540,08 € HT.
- Marché public travaux de rénovation énergétique du bâtiment mairie-école :
 - Attribution du lot A (isolation-plâtrerie-peinture) à l'entreprise PONCET CONFORT DECOR pour un montant de 29 528,79 € HT ;
 - Attribution du lot B (Electricité) à l'entreprise TECH'ELEC pour un montant de 6 065,00 € HT ;
 - Attribution du lot C (Plomberie-chauffage) à l'entreprise LANCIA pour un montant de 8 807,00 € HT ;
 - Attribution de la prestation de maîtrise d'œuvre à ATELIER B pour un montant de 4 895,00 € HT.

Délibérations

- ❖ Décide la mise en place d'une caution de 500 € pour la mise à disposition de l'ensemble des gobelets et pichets réutilisables auprès des associations et particuliers du village.
Décide que chaque gobelet non rendu sera facturé 0,60 € et 3,40 € pour pichet non rendu.
Précise que la caution sera rendue après comptage des gobelets.
- ❖ Adopte la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le Budget principal de la commune de CHAMPFROMIER, à compter du 1er janvier 2024.
La commune opte pour le recours à la nomenclature M57 abrégée.
Décide de conserver un vote par nature et par chapitre globalisé à compter du 1er janvier 2024.
Décide de déroger à l'amortissement des subventions d'équipement versées au prorata temporis.
Autorise le Maire ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.
Approuve la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024, telle que présentée ci-dessus.

- ❖ Décide de racheter le matériel du commerce de la SARL SAPHIR COIFFURE pour un montant de 1 000 € TTC.
Dit que les crédits nécessaires à ce rachat seront inscrits au budget principal 2023.
Autorise M. le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.
- ❖ Approuve les termes de la convention à intervenir entre le Département de l'Ain et la commune de CHAMPFROMIER fixant les conditions et modalités de partenariat en vue du développement de la lecture publique sur le territoire.
Autorise M. Le Maire à signer cette convention.
- ❖ Approuve les virements de crédit indiqués ci-dessous au budget général 2023 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
INVESTISSEMENT				
D 001 Report déficit d'investissement	3 000,00 €			
D 2135-54 Bât. Mairie-école		3 000,00 €		
D 2135-74 Salle polyvalente	1 500,00			
D 2088-95 Autres immo. incorporelles		1 500,00 €		
Total	4 500,00 €	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €
FONCTIONNEMENT				
D 60632 Fourn petits équipements	1 650,00 €			
D 673 Annul. sur exercices antérieurs		1 650,00 €		
Total	1 650,00 €	1 650,00 €		
Total général		0,00 €		0,00 €

Les délibérations précitées ont été votées à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Commission administration financière

- ❖ Versement de l'emprunt de 150 000 € début juillet par La Banque Postale ;
- ❖ Compte-rendu réunion Commission Communale des Impôts Directs du 05/04/2023 :
 - Commission composée d'administrés de la commune ;
 - Commission intervenant en matière de fiscalité directe locale : détermination de valeur fiscale, évaluation propriétés bâties, élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
 - Un représentant de l'administration fiscale a animé cette réunion.
- ❖ Le coût de l'électricité a augmenté d'environ 20 % cette année. Une diminution de la consommation générale équilibre ce surcoût depuis le début de l'année 2023.
- ❖ Les recettes de ventes de bois de la commune devraient être plus importantes que celles budgétées.

Commission administration technique

La commission travaux s'est réunie le 17/05/2023

- ❖ Travaux réalisés :
 - Réparation du muret de la place du village (prise en charge pas l'assurance) ;
 - Travaux sur désordre pluvial au Bordaz avec la Régie des Eaux.

- ❖ Travaux en cours :
 - Accessibilité bâtiment mairie-école ;
 - Création d'une zone limitée à 30 km/h dans le centre du village ;
 - Sécurisation complémentaire garde-corps du Pont d'Enfer ;
 - Marquage au sol ;
 - Travaux de réhabilitation du Bar de la Fontaine en restaurant par le personnel technique communal ;
 - Travaux appartement mairie (réalisation des doublages par personnel technique communal) ;
 - Rénovation ex-salle des professeurs devenue salle de classe par personnel technique communal ;
 - Accessibilité bâtiment mairie-école : réunion de chantier tous les mardis à 11h00.

- ❖ Travaux à venir :
 - Accessibilité bâtiment de la salle des fêtes ;
 - Réseau pluvial rue Sous-Massan / route des Burgondes par FAMY ;
 - Point à temps : devis en attente de réception.

Commission administration civile

- Fête du village : forains, feu d'artifice, ... ;
- Conseil d'école le 30/03/23 : annonce de la venue du MuMo à Champfromier en septembre ;
- Nettoyage de printemps du 02/04/23 : peu de monde présent mais moins d'ordures présentes dans les rues et chemins. A organiser une année sur deux ?
- Assemblée générale de l'association de la Chasse le 07/04/23 ;
- Repas des aînés de la commune le 23/04/23 : animation appréciée à renouveler, un changement de traiteur serait éventuellement à envisager pour l'an prochain ;
- Fleurissement le 27/05/23 ;
- Bulletin communal : lancement impression le 01/06/23 et distribution par La Poste. Un appel à idées d'articles et à bénévoles pour l'élaboration des prochains bulletins est souhaitable.

Commission administration urbanisme

- Dossiers d'Urbanisme

- Déclarations préalables :
 - SCI BORGALLI : Modification des ouvertures, changement de menuiseries de la véranda et création vélux, parcelle cadastrée C 1286, 1101 route de Monnetier ;
 - Madame Nathalie KALINOWSKI : Création d'un abri sur terrasse, parcelle cadastrée ZB 195, 87 impasse des Ecureuils ;
 - SASU EDF ENR pour Mme KALINOWSKI : Installation d'un générateur photovoltaïque, parcelle ZB 195, 87 impasse des Ecureuils ;
 - Madame Monique BERROD : Changement de porte de garage, parcelle cadastrée AC 269, 55 rue de l'Eglise.

- Permis de construire :
 - Monsieur Christophe MERLE : Construction d'un garage indépendant de la maison d'habitation, parcelle cadastrée AB 435, 40 chemin du Vieux Bourg ;
 - Monsieur Éric RAYMOND : Construction d'une maison individuelle, parcelle AC 350, Les Charmailles.

Sujets et informations divers :

- ❖ Compte-rendu de la rencontre avec M. TRAINI dans le cadre de son projet de réhabilitation de maison à Conjocle :
 - M. TRAINI souhaite une réfection du chemin menant à sa propriété, celui-ci est très détérioré et ne permet pas l'accès aux engins de chantier ;
 - Il propose également, si la réfection n'est pas acceptée, d'acquérir ce chemin (propriété de la commune) ;
 - La commune refuse de lui céder cette parcelle servant d'accès à d'autres propriétés ;
 - Une réparation du chemin pour l'accès à des véhicules légers peut-être envisagée.
- ❖ Compte-rendu de la rencontre avec M. Pierre VALLET concernant sa propriété à vendre route de Monnetier.
 - La commune est intéressée par le rachat d'une partie de la parcelle ;
 - En attente du contact avec l'agence immobilière gérant ce dossier.
- ❖ Le BORDAS BURGER, restaurant ambulant, est installé sur la commune tous les mardis midi et soir depuis deux semaines :
 - Il est installé sur la plateforme foraine ;
 - Les premiers échos sont bons ainsi que la fréquentation. Cette organisation devrait perdurer ;
 - Un tarif de location du domaine public à 100 € par mois est évoqué.
- ❖ Emploi d'été au service technique :
 - M. Jules EVRARD a été embauché du 1^{er} juin au 31 juillet. Un avenant sera établi pour prolonger son contrat sur le mois d'août.
 - Un deuxième poste est toujours ouvert pour le renfort saisonnier.
- ❖ Stage de troisième de deux semaines de M. Cédric CHAPUIS au service technique et de M. Alexi CHAPUIS au service périscolaire.
- ❖ La commune met à disposition pour cette année des parcelles d'affouage. Une annonce dans les commerces sera faite pour indiquer les modalités d'inscriptions ainsi que la date du tirage au sort des lots attribuables.
- ❖ Une formation incendie (théorie et manipulation des extincteurs) organisée et financée par la commune est proposée aux commerçants du village, aux agents communaux et aux élus du conseil municipal. Celle-ci se tiendra le 4 juillet prochain.
- ❖ Une relance doit être faite à l'entreprise CITEOS pour mettre en place une prise sur le point lumineux du rond-point de l'entrée du village, récemment remplacé, afin d'alimenter les futures décorations de Noël.
- ❖ CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : réunion prévue le 28/06/2023.

Séance levée à 21h20.